

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Brunt—

De James Alexander Scott, Eric Connelly and Everett William Costello, de la cité de Calgary, province de l'Alberta, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "Foothills Pipe Lines Ltd."

Par l'honorable sénateur Sullivan—

De The Canadian Medical Association, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Par l'honorable sénateur Euler—

De Edgar James Bauer, John Edward Motz et Grant Nelson Hunter, de la cité de Kitchener, province d'Ontario, et autres personnes de la cité de Waterloo, province d'Ontario, demandant d'être constituées en une corporation portant nom "The Waterloo Mutual Insurance Company".

Par l'honorable sénateur Euler—

De Gore District Mutual Fire Insurance Company, de la cité de Galt, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la Compagnie en celui de "Gore Mutual Insurance Company".

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-2, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les concessions de terres publiques".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le jeudi prochain, 22 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-3, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le jeudi prochain, 22 janvier 1959.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur White, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des comités permanents du Sénat de la présente session, présente le premier rapport de ce comité.